



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE CHANTE-AU-VENT

Réunion en présentiel tenue le 28 mai 2024.

Personnes présentes : Marie-Josée Lebel, présidente, parent
Marie-Eve Carrier, parent
Emie Labrecque-Tremblay, parent
Rachel Paradis, personnel de soutien
Andréanne Mayer, personnel enseignant
Geneviève Blais, personnel enseignant
Sophie Comtois, personnel enseignant
Lucie Paquin, personnel enseignant
Marie-Eve Laframboise, directrice de l'école

Personnes absentes : Carl Foisy, Vice-président, parent
Jeannette Pigeon, parent

Invités : Aucun

1.0 PRISE DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Marie-Josée Lebel, présidente, déclare la séance ouverte.

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum. Il est 18h29.

2.0 MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION

Le mot de bienvenue est effectué par Marie-Josée,

CEE 2023-2024-63

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ®

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie-Josée Lebel

D'ADOPTER

Le projet de l'ordre du jour de la séance tel qu'approuvé est le suivant :

ORDRE DU JOUR

DURÉE (en min.)	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
18h30	1. Prise de présence et constatation du quorum
18h31	2. Mot de bienvenu de la présidence et de la direction
18h33	3. Adoption de l'ordre du jour ®
18h34	4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 23 avril ®
18h36	5. Suivis de la dernière séance
18h38	6. Questions du public
18h40	7. POINTS DE CONSULTATION 7.1. Critères de sélection des directions d'école
19h00	8. POINTS D'ADOPTION 8.1. Approbation de la programmation des activités éducatives 8.2. Approbation de l'horaire de l'école du primaire et du préscolaire 2024-2025-maintien 8.3. Approbation de la liste de matériel d'usage Personnel pour les élèves 2024-2025 8.4. Approbation des frais de surveillance des dîneurs 8.4.2 Facture-élève : coûts des cahiers d'exercices, agenda, reprographie et album des finissants.
19h25	9. POINTS D'APPROBATION 9.1 adoption du budget initial 2024-2025 sans plan de redressement 9.2 adoption des règles de transférabilité.
19h50	10. POINTS D'INFORMATION 10.1 Informations en provenance de la dernière rencontre du comité de parents CSSL 10.2 Les bons coups de la vie scolaire : mot des membres du personnel de l'école 10.3 Informations en provenance de la direction - Informations portant sur la nouvelle école Chante-au-Vent 10.4 : Les bons coups de la vie scolaire : suivi des activités des membres de l'OPP
20h10	11. Affaires diverses
20h15	12. Levée de l'assemblée ®

ADOPTÉ par Sophie Comtois et Marie-Ève Carrier.

CEE 2023-2024-64

4.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 MARS 2024 ®

IL EST PROPOSÉ Marie-Josée Lebel

D'APPROUVER le procès-verbal, après les modifications demandées sur le mot de bienvenue de la présidente, de l'assemblée du 23 avril 2024.

Il y a discussion sur des informations qu'on souhaiterait voir ou non apparaître en mot de bienvenue, en ordre du jour et ou en procès-verbal. Après une discussion, il est nommé par des membres du conseil d'établissement et la direction que les informations discutées en séance doivent s'inscrire à l'intérieur des fonctions et pouvoirs conférés au conseil d'établissement.

ADOPTÉ par Marie-Ève Carrier.

5.0 SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Aucun

6.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Un parent s'inquiète de la sécurité des employés du service de garde, après avoir été témoin de l'emportement d'un parent et questionne les balises quant aux moments d'ouverture ou de fermeture du service de garde où un employé est seul, bien que dans le respect du ratio d'élèves. Marie-Eve Laframboise apporte des précisions sur l'événement puisqu'elle était présente.

Rachel Paradis précise que la loi ne prévoit pas l'obligation d'avoir deux employés en fonction lorsque le ratio ne l'oblige pas, que des mécanismes de communication sont prévus et qu'une mesure est en attente pour permettre l'octroi du deuxième employé en fermeture ou ouverture du service de garde, même lorsque le ratio ne l'exige pas.

7.0 POINTS DE CONSULTATION

CEE 2023-2024-65

7.1 Critère de sélection des direction d'école :

Marie-Ève Laframboise présente le processus de consultation des membres du conseil d'établissement pour la consultation annuelle quant aux critères de sélection de la direction de l'établissement.

Les critères suivants sont retenus :

• Répondre au profil de compétence des directions d'établissement de l'organisation
Et que les forces suivantes lui soient reconnues :

- Transparence dans le budget et explication en regard d'un refus ;
- Collaboration et soutien au niveau du comportement et du développement pédagogique ;
- Soutenir, défendre et être à l'écoute des besoins du personnel et de la clientèle ;
- Être proactif tout au long de l'année ;
- Avoir de la flexibilité et être capable de s'adapter ;
- Avoir un souci du rassemblement communautaire et le soutenir ;
- Avoir une ouverture et une bonne communication ;
- Être présente dans l'école et s'engager dans les différents type de la vie scolaire ;
- Être disponible et présente, reconnaître tous les corps d'emplois à sa juste valeur et les considérer également dans leur importance ;
- Bien connaître les ressources internes et externes offertes ;
- Faire preuve d'éthique professionnelle.

8.0 POINTS D'ADOPTION

8.1 Approbation de la programmation des activités éducatives

CEE 2023-2024-66

Sortie piscine au centre sportif des pays d'en haut pour les deux classes de préscolaire 4 ans.

Adopté par Andréanne Mayer

CEE 2023-2024-67

Sortie extérieure pour toutes les classes à pied autour de l'école, peu importe le moment pour 2024-2025.

Adopté par Marie-Ève Carrier

CEE 2023-2024-68

8.2 Approbation de l'horaire de l'école du primaire et du préscolaire 2024-2025- maintien

L'horaire est maintenu à moins d'un changement relatif au transport.

Adopté par Marie-Josée Lebel

8.3 Approbation de la liste de matériel d'usage personnel pour les élèves 2024-2025.

CEE 2023-2024-69

La présentation des listes a été effectuée aux membres,

CEE 2023-2024-70	<p>Adopté par Émie Labrecque-Tremblay</p> <p>8.4 Approbation des frais de surveillance des dineurs Une augmentation de 3% a été faite, comme il a été suggéré aux directions par le service des ressources financières. Les frais de surveillance des dineurs sont établis à 192,00\$ par année pour 2024-2025.</p>
CEE 2023-2024-71	<p>Adopté par Sophie Comtois</p> <p>8.4.2 Facture-élève : coûts des cahiers d'exercices, agenda, reprographie et album des finissants. La présentation par niveau et par classe a été effectuée aux membres, une résolution pour la facture élève est effectuée.</p>
CEE 2023-2024-72	<p>Adopté par Lucie Paquin</p> <p>9.0 POINTS D'APPROBATION ®</p> <p>9.1 Approbation budget initial sans plan de redressement ®</p> <p>La présentation du budget initial est effectuée par la direction.</p> <p>Proposée par Marie-Ève Laframboise Adopté par Andréanne Mayer</p>
CEE 2023-2024-73	<p>9.2 Approbation des règles de transférabilité®</p> <p>Marie-Eve demande l'autorisation aux membres de pouvoir faire des transferts budgétaires et d'en faire une reddition de comptes aux trois mois, le cas échéant.</p> <p>Proposée par Marie-Ève Laframboise Approbation par Émie Labrecque-Tremblay</p> <p>10.0 POINTS D'INFORMATION</p> <p>10.1 Informations en provenance de la dernière rencontre du comité de parents CSSL</p> <p>Emie Labrecque-Tremblay présente les faits saillants des dernières rencontres du comité de parents CSSL. La fusion de l'ÉA et de la FP et des enjeux de transport sont présentés.</p> <p>10.2 Les bons coups de la vie scolaire : mot des membres du personnel de l'école</p> <p>Geneviève souligne la participation des élèves du premier cycle avec le projet avec le projet Les pouces verts. Elle témoigne des bienfaits du Volet parents et des projets à venir avec la maison de la Famille. Sophie rappelle le retour des collations en juin.</p> <p>10.3 Informations en provenance de la direction</p> <p>Marie-Eve présente des informations reliées à la nouvelle école Chante-au-Vent. Elle mentionne que le terrain est maintenant confirmé, que la firme d'architectes est retenue. Elle informe les membres que différentes catégories : parents ou membres du personnel seront consultés. Elle veille à ce que les consultations se réalisent dans le champ d'expertise des groupes consultés.</p> <p>10.4 Les bons coups de la vie scolaire : suivi des activités des membres de l'OPP</p> <p>Le souper spaghetti a été un événement réussi. Au-delà du financement, c'est aussi un événement rassembleur pour la communauté de l'école.</p> <p>11.0 AFFAIRES DIVERSES</p>

Émie Labrecque-Tremblay demande un suivi du traiteur, Marie-Ève Laframboise qu'elle est démarche avec ANM, ayant reçu un refus de *Côté Bouffe*.

CEE 2023-2024-74

12.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Marie-Josée Lebel, de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Il est 20h43.

ADOPTÉ par Marie-Ève Carrier

Marie-Eve Laframboise
Directrice de l'école

Marie-Josée Lebel
Présidente